



Procès-verbal du conseil d'école du mardi 07 novembre 2017

Étaient présents :

Directeur de l'école maternelle Saint-Jean : Yannick Muller

Adjoint au maire de Strasbourg : Robert Herrmann

Responsable éducatif territorial : Pauline Depret

Responsable périscolaire de site: Perrine Meftali

Professeurs des écoles : Amélie Bernot-Quiévy; Hélène Boyer; Caroline Brouin; Anne Dahlem ; Céline Fuchs ; Anne Kister, Audrey Lipps ; Maryse Pierre ; Véronique Vagnon

Parents d'élèves : Céline Anheim (présidente des représentants des parents d'élèves); Janine Bruzesse ; Emilie Chauvin ; Marie-Hélène de Furst ; Marion Adolph-François ; Georgina Heimbürger ; Wilfried Kuffi ; Solenne Mary ; Denis Marc ; Cyril Pointurier ; Sabrina Schwartz-Schaller ; Stefanie Steyrer ; Alice Tschudy

Autre : Waheb Bekkar (directeur de l'école de musique Pélican Musicien)

Ordre du jour

- 1) Présentation de l'équipe éducative et des travaux effectués
- 2) Questions à la municipalité
- 3) Bilan de la rentrée
- 4) La coopérative scolaire
- 5) Les projets du 1^{er} trimestre
- 6) Le Projet d'Ecole
- 7) Le règlement intérieur
- 8) Divers

1) Présentation des travaux effectués

- Pose d'une clôture métallique autour du jardin pédagogique pour suppléer à l'enlèvement par la ville de la barrière en bois,
- La poutre d'équilibre a été retirée (trop d'accidents),
- Demande d'ellipses sur le sol (favorisent la motricité des enfants) ; marquage terminé dans 5 classes,
- Nouveau système d'entrée plus sécurisé,

- Nouveau système d'extraction de l'air dans la cuisine pour éviter stagnation des mauvaises odeurs dans certaines salles de classe,
- Propreté de l'école améliorée,
- Présence de légionnelles dans les douches du gymnase, assainissement en cours, rien à signaler au sein même de l'école maternelle.

Taux d'encadrement pour les activités périscolaires :

- 1^{er} service restauration scolaire : 90 enfants pour 9 adultes
- 2^{ème} service de restauration scolaire : 70 enfants pour 5 adultes

(Les petits partant en sieste, activités manuelles ou jeux libres proposés aux moyens/grands durant la pause méridienne.)

- Périscolaire du soir, 110 enfants, compter 1adulte pour 20 enfants et 4 salles/4 activités

(A partir de 16H45, goûter puis récréation puis activités manuelles ou jeux libres. A noter que depuis septembre 2017, 2 jours/semaine, le goûter est proposé dans la cantine, 2 jours/semaine en salle de classe contre tous les goûters en salle de classe les année précédentes).

2) Questions à la municipalité

- Temps scolaire, semaine à 4 jours : temps de consultation en cours durant année scolaire 2017/2018. Si le retour à la semaine de 4 jours devait être voté pour l'école maternelle Saint-Jean, le changement ne pourrait effectif qu'à la rentrée scolaire 2019/2020 s'il était validé par le directeur académique.
- Concernant la sécurité des enfants devant l'entrée de l'école maternelle (mise en danger par les voitures se garant malencontreusement à cet endroit), M. Herrmann a réitéré l'impossibilité pour la ville de Strasbourg d'y mettre des plots. Le débat reste donc ouvert.
- Concernant la question de bénéficier d'un stationnement courte durée (à la place d'une dépose minute qui ne sert à rien pour les parents d'enfants de l'école maternelle puisqu'ils leur est impossible de ne pas sortir de leurs voitures), M. Herrmann est resté vague et a préféré évoquer une plus grande latitude et compréhension des agents en service qui ne sanctionneraient pas systématiquement les automobilistes en tort. Les représentants des parents d'élèves ont demandé que les contrôles par les agents municipaux soient effectués avant 7h45.
- Concernant le problème récurrent de la circulation à vélo aux alentours des Halles (absence de piste cyclable), M. Herrmann a évoqué plusieurs futures réunions de quartier.
- Concernant la gestion du nombre des ATSEM, un ½ poste supplémentaire est arrivé (et sera viable jusqu'à fin janvier 2018, s'agit d'un contrat aidé) portant à 7 ½ postes d'ATSEM cette année et d'un poste adapté d'ATSEM (qui ne peut être en présence d'élève).
- Concernant l'accueil d'un service civique germanophone (cad d'un étudiant inscrit dans le programme ERASMUS de mobilité européenne) évoqué durant l'année scolaire 2016/2017, Mme Depret déplore être sans nouvelle depuis 1 mois.

3) Bilan de la rentrée

Cette rentrée fut une réussite. Les effectifs sont au complet.

- 105 petits ont fait leur rentrée cette année sur un total de 285 élèves scolarisés au sein de l'école maternelle.

A souligner l'effectif en hausse dans les classes monolingues, ce qui tend à générer un équilibre entre les enfants inscrits en monolingue et les enfants inscrits en bilingue, soit :

105 enfants inscrits en petite section avec 53 monolingues et 52 bilingues

80 enfants inscrits en moyenne section avec 37 monolingues et 43 bilingues

100 enfants inscrits en grande section avec 52 monolingues et 48 bilingues

- 2 personnes supplémentaires ont fait leur rentrée au sein de l'école dont :
 - 1 nouveau service civique dont la mission est triple (accueil à l'entrée de l'école, accueil des élèves et mise en place du prêt de livres entre la bibliothèque de l'école et les enfants)
 - Intervention d'une puéricultrice allemande en échange bi-national dans les classes bilingues.

4) La coopérative scolaire

Voici le bénéfice des principales ventes de l'année scolaire précédente (=crédit) :

- Cabas : 346,10 euros
- Photos de classe : 671,90 euros
- Fête de fin d'année : 1500 euros

Voici le décompte des principales dépenses (=débit) :

- Carnet de suivi des apprentissages : 658 euros
- Financement partiel du spectacle Filles des airs ; 200 euros
- Animation patrimoine : 200 euros
- Chorale : 1000 euros
- Verres en plastique : 468 euros

Solde pour l'année 2016/2017 : environ 900 euros

A noter que l'année scolaire 2017/18 générera moins de charges.

Pas de dépense en achat de verres en vue, mais prévoir le financement de nouveaux classeurs de suivi.

La coopérative scolaire intervient également en soutien dans les classes où il y a peu de rentrées d'argent. Elle a ainsi pu contribuer l'année dernière au financement du repas d'une famille pendant 2 mois.

Cette année, la Direction prévoit d'utiliser les recettes de la coopérative de manière équitable entre les classes (et pas en fonction des rentrées d'argent de chaque classe) en fonction de

la participation globale des parents. Il faut conserver un montant suffisant pour l'école afin de financer :

- les cotisations OCCE ;
- l'achat des papillotes, la location costume, l'achat de mannele, de bougies électriques, de galettes pour l'épiphanie,
- Etiquettes et des classeurs pour les carnets de suivi.

L'esprit de la coopérative scolaire est d'allouer une certaine somme d'argent pour favoriser les projets particuliers ou financer un spectacle.

La vente de torchons (chaque enfant dessine un bonhomme, tous les bonhommes sont apposés sur un torchon à l'effigie de l'école maternelle Saint-Jean) est prévue, la vente de cabas s'étant révélée décevante l'année dernière.

5) Les projets du 1^{er} trimestre

Ce 1^{er} trimestre s'avère riche en projets et activités pédagogiques.

- La Direction souligne la belle participation des parents d'élèves au goûter d'automne et s'en félicite.
- La sortie au Parc de Pourtalès fut tout autant réussie, laissant entrevoir ce bel élan de convivialité entre tous les intervenants.
- Fête de la Saint Martin ou fête des lumières / lanternes aura lieu le jeudi 23 novembre à partir de 17h00 pour les bilingues et le mardi 12 décembre pour les monolingues à partir de 17h30.
- Passage du Saint Nicolas aura lieu le 6 décembre pour les enfants de l'école.
- Fête de Noël aura lieu le 20 décembre pour les enfants de l'école;
- L'épiphanie sera fêtée en janvier avec les traditionnelles galettes des rois.
- En vrac, sont aussi prévues des sorties à la bibliothèque, des sorties au marché, fabrication de soupes, visite du Musée Alsacien, sorties au TJP, sorties au cinéma, participation aux décorations de rue, etc.
- La chorale sous la direction de Mme Anne l'Hôte a repris un jeudi sur 2 pour les classes monolingues. Une sortie dans une maison de retraite est prévue fin d'année. Marie-Blandine Truttman prendra en charge les autres classes monolingues pour une chorale. Enfin, un professeur de musique stagiaire du CFMI de Sélestat prendra en charge les élèves de la salle 103 pour une activités en musique sur un trimestre.
- Dans le cadre du projet bilingue, Andrea Schütze prend des groupes d'enfants des classes bilingues pour des activités langagières en langue allemande ainsi que les grands de la salle 103.
- Le prêt de livre de la bibliothèque de l'école se mettra en place en décembre grâce à Mélinda Witz qui est déjà en train de préparer le matériel à cet effet (étiquettes et sacs).

6) Le Projet d'Ecole

Le Projet de l'Ecole Saint-Jean se décline autour de 3 axes clés et est établi pour 3 années. Il a pour vocation de mettre en lumière les difficultés inhérentes à chaque école et de pallier celles-ci.

Les axes retenus pour le projet en cours se décomposent de la façon suivante :

- **Axe 1** : Amélioration des compétences en écriture
- **Axe 2** : Utilisation du corps pour une meilleure gestion de l'espace et de soi
- **Axe 3** : Progression à l'oral et dans la compréhension à l'oral.

Les actions retenues pour cette année sont :

- **Axe 1** : ateliers de prise en main d'objets pour améliorer la musculature, la souplesse et la dextérité des doigts ;
- **Axe 2** : appréhender l'espace en passant du volume au plan (PS : des objets de la classe ; MS : les ateliers de motricité ; GS : la classe) ;
- **Axe 3** : Exploitation des albums trouvés l'année dernière en progressivité sur les trois niveaux en fonctions des tournures syntaxiques à exploiter.

A noter que ce projet d'école sera évalué cette année et qu'un nouveau projet verra le jour durant l'année scolaire 2018/2019.

Le projet d'école en cours est voté à l'unanimité.

7) Le règlement intérieur

Celui-ci sera envoyé par mail et voté par voie électronique.

8) Divers (bureau de vote, réviseur aux comptes)

Les prochains conseils d'école auront lieu :

- 16 mars 2018 pour le 2^e trimestre
- 22 juin 2018 pour le 3^e trimestre

La fête de fin d'année de l'école est fixée au 29 ou au 30 juin 2018 en fonction du scénario retenu.

La secrétaire de séance

Le directeur

Georgina SCHRANKO-HEIMBURGER

Yannick MULLER